

29 Mar 2024 -16:57

Appartient à Conseil des ministres du 29 mars 2024

## Location d'un espace auprès de la Banque nationale de Belgique pour la Monnaie royale de Belgique

Sur proposition du secrétaire d'Etat chargé de la Régie des bâtiments Mathieu Michel, le Conseil des ministres a marqué son accord sur la prise en location d'un espace en faveur de la Monnaie royale de Belgique (MRB) auprès de la Banque nationale de Belgique (BNB).

Un contrat de mise à disposition a été négocié entre la Régie des bâtiments et la BNB, prévoyant la mise à disposition d'une surface d'environ 275 m<sup>2</sup> pour que la Monnaie royale puisse continuer ses missions dans les meilleurs conditions.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Mathieu Michel, secrétaire d'État à la Digitalisation, chargé de la Simplification administrative, de la Protection de la vie privée, de la Régie des bâtiments  
Rue des Petits Carmes, 15 - 5e étage  
1000 Bruxelles  
Belgique  
+ 32 2 501 03 27  
<https://michel.belgium.be>  
[info@michel.fed.be](mailto:info@michel.fed.be)

Axel Nulluy  
Porte-parole  
+32 472 87 74 29  
[axel.nulluy@michel.fed.be](mailto:axel.nulluy@michel.fed.be)